Commune de Bergweiler

Procès-verbal du Conseil municipal

Séance du 12 septembre 2025 à 20h00 – Salle de la mairie

Présents

- Andréa Kappelmann, Maire
- Jean-Marc Heininger, 1er adjoint
- Sabine Oberfeld, 2e adjointe
- Marc Wintzler, 3e adjoint
- Claire Dietschler, 4e adjointe
- Conseillers: Thomas Elzacher, Nathalie Bruchner, Denis Holtzmann, Mireille Kuntzel, Patrick Wersinger, Caroline Dottweiler, Laurent Rauffmann, Sylvie Henschel, Olivier Stierlen, Aurore Ziegenthal

Excusés: néant

Secrétaire de séance : Nathalie Bruchner

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 20h00.

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte rendu précédent
- 2. Budget communal Décision modificative n°1
- 3. Travaux de voirie Rue des Tilleuls
- 4. Subventions aux associations locales
- 5. Organisation de la rentrée scolaire 2025
- 6. Environnement et compostage collectif
- 7. Sécurité et tranquillité publique
- 8. Questions diverses du public

Déroulement de la séance

1. Approbation du compte rendu précédent

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 est soumis au conseil. Aucun commentaire n'étant formulé, il est adopté à l'unanimité.

2. Budget communal – Décision modificative n°1

Le 1er adjoint présente une décision modificative visant à ajuster certains postes budgétaires. Une enveloppe supplémentaire de 12 000 € est allouée à la rénovation de l'éclairage public, afin d'accélérer le passage progressif aux lampadaires LED. Parallèlement, une réduction de 4 500 € est opérée sur le poste chauffage de la salle polyvalente, les travaux d'isolation réalisés en 2024 permettant désormais de réduire les dépenses énergétiques.

Cette décision est validée à l'unanimité.

3. Travaux de voirie – Rue des Tilleuls

Le 3e adjoint présente le projet de réfection de la rue des Tilleuls. La chaussée, fortement dégradée, nécessite une remise en état complète, comprenant également la mise aux normes des trottoirs. Le devis présenté par l'entreprise *Schneider TP* s'élève à **68 400 € TTC**.

Après discussion, le projet est adopté par 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

4. Subventions aux associations locales

Comme chaque année, la commune apporte son soutien aux associations qui animent la vie du village. Sur proposition de la 2e adjointe, le conseil valide l'attribution des subventions suivantes :

• FC Bergweiler : 2 000 €

Chorale Les Amis du Ried: 1 200 €
Association des parents d'élèves: 800 €

La décision est adoptée à l'unanimité.

5. Organisation de la rentrée scolaire 2025

La 2e adjointe présente les dispositions pour la rentrée. L'école comptera **128 élèves** répartis en 6 classes. Afin d'améliorer l'encadrement, il est décidé le recrutement d'un **ATSEM à mitemps**. Par ailleurs, une enveloppe de **3 200 €** est votée pour l'achat de matériel pédagogique.

Ces mesures sont validées à l'unanimité.

6. Environnement et compostage collectif

La 4e adjointe soumet l'idée de créer un site de compostage collectif, situé derrière la salle polyvalente. Ce dispositif permettrait de réduire les déchets ménagers et de fournir du compost aux habitants. Un groupe de travail sera constitué pour préciser l'organisation et impliquer les volontaires.

Décision adoptée à l'unanimité.

7. Sécurité et tranquillité publique

Mme le Maire informe le conseil d'un projet de **convention avec la gendarmerie** visant à renforcer les patrouilles en soirée, notamment dans la zone artisanale et aux abords de l'école. Le conseil donne son accord de principe, la signature de la convention étant prévue lors d'une prochaine séance.

8. Questions diverses du public

Deux habitants, présents en fin de séance, évoquent des préoccupations relatives à la sécurité routière autour de l'école et à l'opportunité d'installer un **défibrillateur supplémentaire** à proximité de la salle polyvalente. Le conseil prend note de ces demandes, qui seront étudiées en commission.

Clôture de séance

La séance est levée à 22h20.

Le présent procès-verbal sera affiché en mairie et publié sur le site internet communal.

Fait à Bergweiler, le 13 septembre 2025 **Le Maire,** *Andréa Kappelmann*